

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

2017-06-198 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 20 juin 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents:

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT, Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents:

Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPE, André TITE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE, GENS DU VOYAGE

PROJET SOCIAL ÉDUCATIF DE L'AIRE D'ACCUEIL À SAINT DENIS DE PILE : CONVENTION AVEC LE CCAS DE LA COMMUNE

Sur proposition de Monsieur Sébastien LABORDE, Vice-président en charge de l'Action Sociale d'Intérêt Communautaire,

L'aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de Pile offre 8 places (soit 16 caravanes) et fait l'objet d'un Projet Social Éducatif (PSE) spécifique.

Il convient de rappeler que le Projet Social et Éducatif de l'aire d'accueil des gens du voyage constitue un volet obligatoire de la mise en œuvre de cette compétence par La Cali. Il est à la fois le garant de la réussite de cette politique en termes de socialisation, mais également la condition d'attribution de l'aide à la gestion des aires d'accueil de l'État et du soutien au fonctionnement attribué par le Conseil Départemental de la Gironde.

Il est fondé sur deux notions essentielles :

- la citoyenneté (concept des droits et devoirs citoyens, dans le respect des appartenances culturelles et des modes de vie et d'habitation de chacun),
- et le droit commun, à savoir la mise en œuvre d'interventions dans le cadre légal propre à tout usager, avec l'appui d'actions dites « passerelle » pour favoriser la socialisation du public concerné.

Le Projet Social et Éducatif facilite ainsi la gestion de l'équipement et la vie sur l'aire par la mise en œuvre d'un travail, d'un accompagnement et d'actions concernant en priorité :

- L'accès aux droits sociaux et à la protection sociale,
- La scolarisation des enfants d'âge primaire,
- L'animation à destination des enfants ou des familles,
- L'insertion sociale et professionnelle,
- La médiation, l'information et la communication,
- L'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé.

La Cali est compétente pour gérer l'ensemble des aires du territoire, mener et coordonner les Projets Sociaux et Éducatifs pour chacune d'elle. Elle a confié la mise en œuvre de ce PSE au CCAS de Saint Denis de Pile. Il est nécessaire de concrétiser cette mission par une convention qui peut être revue chaque année en fonction de l'évolution du service.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 12 juin 2017,

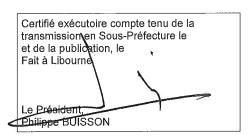
Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer la convention 2017 d'organisation et de remboursement avec le CCAS de Saint Denis de Pile qui assurera l'exécution de la mise en œuvre du projet social et éducatif en direction des familles résidentes de l'aire d'accueil des gens du voyage, en concertation et coordination avec l'ensemble des partenaires locaux compétents,
- verser au CCAS de Saint Denis de Pile une participation financière de 10 000 €. La Cali versera 80 % à la signature de la convention et le solde en janvier 2018 sur présentation du bilan.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 657362 - service gestionnaire et destinataire PSE2 - fonction 524



Pour expéd Philippe BU de la Cor Libournais

Pour expédition conforme Philippe BUISSON, Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais